

FORMATION

**ENTRETIEN
MOTIVATIONNEL
NIVEAU 2 (approfondissement)**

Renforcer les compétences
pour une application approfondie
de l'entretien motivationnel.

3 jours
21 heures

18 personnes maximum

Prérequis : Niveau 1

Depuis plusieurs années, pour répondre à cette question, les secteurs médicaux, sociaux et judiciaires ont intégré la pratique de l'Entretien motivationnel (EM) dans l'accompagnement des individus. Cette approche centrée sur la personne a été développée dans les années 1980 pour prendre en charge au départ des patient·es souffrant d'un problème d'alcool. Depuis son application a été étendue à différents champs de la santé, du secteur social et solidaire, de la justice.

Utiliser l'entretien motivationnel nécessite à la fois des compétences en Entretien motivationnel, mais également des capacités à adapter sa pratique pour tenir compte des aspects de personnalité, des dimensions psychopathologiques, de l'environnement social et des comorbidités. Dans le champ médical et dans la santé mentale, c'est un savoir-faire qui complète celui mis en œuvre au travers des programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

Afin d'accompagner les professionnels dans l'intégration de l'Entretien motivationnel dans leur pratique, l'IPCCÉ propose des formations en Entretien motivationnel spécifiques. Ces programmes de trois jours comprennent une formation de base, une formation d'approfondissement à l'Entretien motivationnel, des séances de supervision et analyse des pratiques. Le cas échéant, un module d'adaptation de l'EM aux troubles psychiatriques et un module d'intégration de l'EM dans l'Éducation thérapeutique du patient sont proposés.

La formation de base (niveau 1) permet aux stagiaires de découvrir les principes et les stratégies de l'entretien motivationnel afin de favoriser le développement chez la personne aidée de la motivation au changement.

La formation d'approfondissement (niveau 2) se consacre, plus particulièrement, à l'accompagnement de la personne aidée dans la mise en œuvre du changement et dans le maintien de celui-ci. Le niveau 2 est également l'occasion de reprendre les points théoriques développés dans la formation de base en fonction du retour d'expérience des participant·es.

APPROFONDIR SA PRATIQUE DE L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Approfondir et affiner la pratique de l'Entretien motivationnel.
- ✓ Aller au-delà des aspects techniques pour favoriser la motivation au changement.
- ✓ Guider les personnes vers le changement à l'aide des quatre processus.



Cette formation a pour but d'approfondir le référentiel théorique (principes et stratégies de l'EM) acquis lors du niveau 1 et l'acquisition des compétences fondamentales permettant d'expérimenter le changement de style relationnel qu'implique cette approche. Se basant sur l'expérience professionnelle des stagiaires, elle vise à approfondir la réflexion et la pratique autour du changement de style que l'utilisation de l'EM implique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR FAIRE

- ✓ Savoir distinguer discorde et discours-maintien et y répondre.
- ✓ Guider au travers des processus en sachant identifier le moment opportun de l'engagement dans le processus suivant.
- ✓ Savoir avoir utiliser différentes stratégies pour susciter et renforcer le discours-changement.

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Créer un climat d'accueil et de sécurité propice à l'abord du changement.
- ✓ Développer les capacités d'écoute et d'empathie pour comprendre le point de vue de la personne au-delà de ce qui est partagé.

PUBLICS

Professionnel·les
de la relation d'aide,
dans le soin, la prévention,
le conseil, l'action sociale
ou éducative ou pénitentiaire,
AYANT SUIVI LE NIVEAU 1.

Le programme est construit
de telle manière à ce que ces objectifs soient atteints.

PROGRAMME

3 JOURS

soit 21h de face-à-face pédagogique

JOURNÉE 1

MATIN

Introduction

- ✓ Validation des acquis de la session de base
- ✓ Retour sur l'expérience de la pratique en EM des participant·es.
- ✓ Recueil des attentes des participant·es

APRÈS-MIDI

Engager la relation (approfondissement)

- ✓ Dialogue et esprit de l'EM
- ✓ Renforcement de la pratique de l'écoute réfléctrice
- ✓ Inverser la tendance
- ✓ De la non-collaboration à la collaboration

JOURNÉE 2

MATIN

Le Discours-Changement (DC)

- ✓ Importance et confiance
- ✓ Discours-changement, discours-maintien
- ✓ Discours-changement de la mobilisation

APRÈS-MIDI

Guider au travers des 4 tâches

- ✓ Cas pratique : de l'engagement à la planification

JOURNÉE 3

MATIN

Guider au travers des 4 tâches (suite)

- ✓ Cas pratique : de l'engagement à la planification

APRÈS-MIDI

Planifier le changement Renforcer les pratiques en EM

- ✓ Accompagnement dans la mise en place d'outils permettant de poursuivre le renforcement au-delà de la formation
- ✓ Évaluations des connaissances

Dans le respect des objectifs fixés, ce programme est susceptible d'être en partie modifié/réorganisé selon la dynamique de groupe.



EMERIC LANGUÉRAND

Formateur

Spécialiste des thérapies comportementales et cognitives, il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et de la personnalité. Il est également attaché à la consultation de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient.

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnel·les aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université et à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives).

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur et superviseur en Entretien motivationnel et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

-
-
-



MAGALI MOULUN-ISUN

Formatrice

Psychologue, psychothérapeute TCC, tabatologue en libéral, elle est membre de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel). Elle anime des formations à l'EM et fait de la supervision auprès de professionnel·les des champs médicaux, sociaux, éducatifs et pénitentiaires. Spécialiste de l'EM, elle forme les futur·es formateur·rices et superviseur·ses en EM.

En complément, elle est formatrice accréditée par PSSM France aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) à la fois pour les futur·es secouristes et les futur·es formateur·rices en PSSM.

PÉDAGOGIE

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérimentuelle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec l'Entretien Motivationnel (EM), etc.

Cette approche expérimentuelle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun·e des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs coconstruits avec les stagiaires. Un fascicule au format PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

CENTRE DE RESSOURCES

En complément du support de la formation, un centre de ressources en ligne dédié à l'*Entretien Motivationnel : niveau 2* est consultable de façon illimitée. Il est régulièrement mis à jour avec des :

- ✓ Outils pratiques
- ✓ Articles
- ✓ Bibliographie

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation de niveau 1, et ayant pu mettre en pratique ces bases dans le cadre de leur activité professionnelle. **La structure demandeuse doit s'assurer que les stagiaires ont suivi le niveau 1.**

Un délai de 3 à 6 mois après le niveau 1 est recommandé pour l'organisation du niveau 2.

EFFECTIF

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est de 5 à 18 personnes maximum.

Seul·es les participant·es ayant suivi l'intégralité de la formation pourront bénéficier d'un certificat de réalisation.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

APRÈS LE NIVEAU 2

Une intégration régulière dans la pratique professionnelle sera nécessaire pour développer les compétences demandées à un·e praticien·ne en Entretien Motivationnel.

Des séances de supervision en EM permettent de renforcer la pratique individuelle et collective et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

Ses sessions accompagnent les stagiaires dans cette direction en associant, notamment, un temps d'observation d'entretien ou d'écoute-supervision, d'enregistrements avec des exercices de renforcement de la pratique.

Taux d'utilité : 100 %

Taux de satisfaction : 97 %

Résultats 2025 pour la formation *Entretien Motivationnel : niveau 2* (100% de réponses aux questionnaires).



FORMAT DE LA FORMATION

Pour une expérience pédagogique de qualité, nous recommandons de réaliser les 3 jours de formation en continue ou, éventuellement, sous la forme « 2+1 » avec deux jours consécutifs et un troisième jour à distance d'un mois maximum.

Dans les faits, cette dernière option en deux sessions diminue le temps d'apports théoriques, mais permet aux stagiaires de bénéficier d'une analyse des pratiques à partir de leurs expériences de mise en œuvre du contenu de la formation après la 1^{ère} session.

Les sessions peuvent être réalisées **en présentiel ou en distanciel**, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·es.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

L'IPCCÉ est doté d'une **référente handicap** qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Elle s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC.

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les stagiaires doivent se rapprocher de l'employeur afin de connaître l'éventuelle prise en charge des ces prestations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via notre site ipcce.org ou par e-mail à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction ses attentes et besoins.



TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'une convention-devis remis à la structure demandeuse. Celle-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·es, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·rice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : jusqu'à 18 stagiaires.

Montant par jour: 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·rice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée à partir de 2 mois après la signature de la convention en fonction de la disponibilité des équipes et de la pertinence pédagogique.

LIEUX

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel dans leurs locaux
- ✓ à distance via Zoom

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande d'informations de devis, commerciales, pédagogiques, d'accessibilité ou de financement, vous pouvez nous contacter sur notre site internet ou à secretariat@ipcce.org.



50 boulevard de Vaugirard 75015 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOPI : RNQ 5660

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France